

# Meymac

## Ville étoilée

été 2021

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION



**Villes et Villages Etoilés**

DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

# Musical'été

MEYMAC

Eglise  
Saint léger

**Quatuor à cordes**  
Akilone  
16 juillet  
20h30



**Jazz**  
Trio Legato  
23 juillet  
20h30



**La traversée d'Alice**  
Théâtre en plein air  
Festival de la Luzège  
26 juillet 21h  
jardins de  
l'abbaye



Renseignements  
réservations  
05.19.60.00.30  
tarif unique 15€

**Musique ancienne**  
Ensemble beatus  
5 août  
20h30



**Musique baroque**  
Blessed Echoes  
10 août  
20h30



1 Le mot du Maire

20 Vie scolaire

2 Le budget

23 Vie culturelle

4 Vie de la commune

28 Histoire

16 La fibre

31 Tribune municipale

18 Com-Com



*L'été a eu quelques difficultés à s'installer, nous faisant oublier les épisodes de canicule des années passées. Cependant, si le soleil est enfin au rendez vous il n'a pas pour autant chassé le virus du Covid qui, variant après variant, n'a pas disparu du paysage.*

*Malgré tout, la vie reprend progressivement son cours. Avec quelques adaptations liées aux impératifs sanitaires, les animations estivales (Musical'été, marchés des producteurs de pays, expositions etc...) reprennent pour le plus grand plaisir de toutes et tous. Elles représentent une attractivité supplémentaire pour notre ville.*



*Philippe BRUGERE,  
Maire de Meymac,  
Président du PNR  
Vice-Président de  
Haute-Corrèze Communauté*

*Pour autant, il ne faut pas relâcher nos efforts et nous devons au contraire augmenter le nombre de personnes vaccinées. Le retour à une vie complètement normale en dépend ! Je saisis l'occasion pour remercier très chaleureusement toutes les personnes qui contribuent, depuis le début d'année, au fonctionnement du centre de vaccination municipal. Il n'est pas inutile de dire que son fonctionnement, de proximité et à échelle humaine, est exemplaire et qu'il est régulièrement cité en référence par l'Agence Régionales de Santé ! Nous avons tout d'abord envisagé de le fermer en août, mais les conséquences des annonces du Président de la République nous engagent à poursuivre son fonctionnement. Alors n'hésitez pas, il est temps de vous inscrire !*

*Au sein de la mairie, vous pourrez découvrir dans ce bulletin le fonctionnement de la Maison France Service opérationnelle depuis début juillet, appelée à compenser la fermeture progressive des services publics dans nos communes.*

*Dès septembre nous poursuivrons les projets pour lesquels vous nous avez élus. Maison des séniors, maison de santé, aménagement de la place de l'église, réseau de chaleur etc... Certains d'entre eux nécessitent une concertation approfondie avec les habitants. Si quelques-unes ont déjà eu lieu, avec les commerçants notamment, elles se poursuivront avec l'ensemble des habitants et des riverains concernés. Nous serons fidèles à notre fonctionnement démocratique et participatif.*

*Vous l'aurez deviné avec la page de couverture, Meymac a obtenu deux étoiles (sur quatre possibles) pour récompenser nos efforts en matière de réduction de la pollution lumineuse. Ces efforts se poursuivront, conjointement avec une mise en valeur de notre patrimoine. En effet, nous travaillons actuellement, avec le Syndicat de la Diège et une entreprise spécialisée, à une refonte totale de l'éclairage de l'abbaye. Le résultat, nous l'espérons, devrait être spectaculaire, aussi bien en matière d'économie d'énergie que d'esthétique ! Cela s'inscrit également dans une politique plus globale portée par le Parc Naturel Régional afin de devenir la vingtième Réserve Internationale de Ciel Etoilé.*

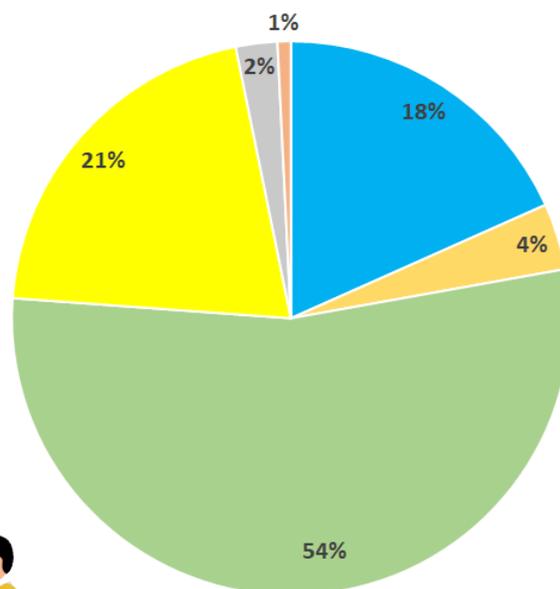
*Je tenais enfin à remercier toutes les personnes ou associations qui contribuent à l'animation et au rayonnement de Meymac. Soyez ici remerciés pour vos actions.*

*Bel été à toutes et tous !*

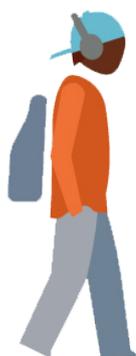
*Ph. Brugère*

## Fonctionnement : Recettes

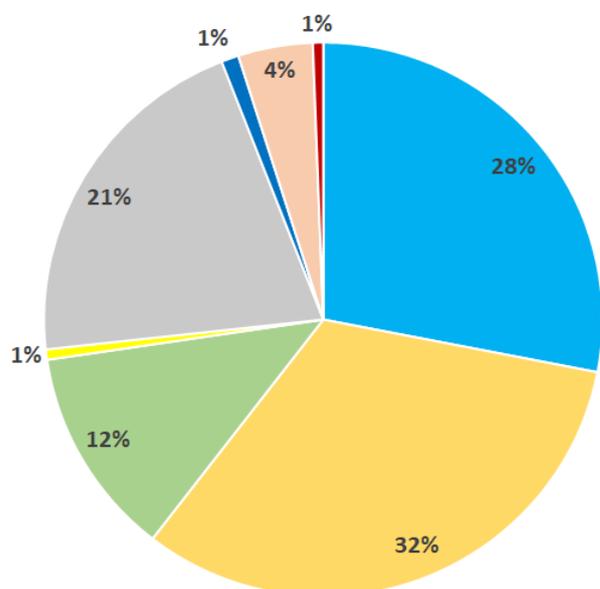
Résultat reporté	760 123 €
Redevances/concessions	161 000 €
Impôts et taxes	2 245 050 €
Dotations/participations	859 200 €
Revenus immeubles/divers gestion	100 000 €
Divers	32 000 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 157 373 €</b>



*Malgré les contraintes liées à la situation sanitaire, l'objectif est de maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement pour prioriser notre capacité d'autofinancement des investissements et limiter ainsi le recours à l'emprunt.*



*La dette est en constante diminution ce qui nous offre des opportunités pour réaliser un emprunt lié principalement au projet de chaufferie et bénéficier des faibles taux d'intérêts actuels.*



## Fonctionnement : Dépenses

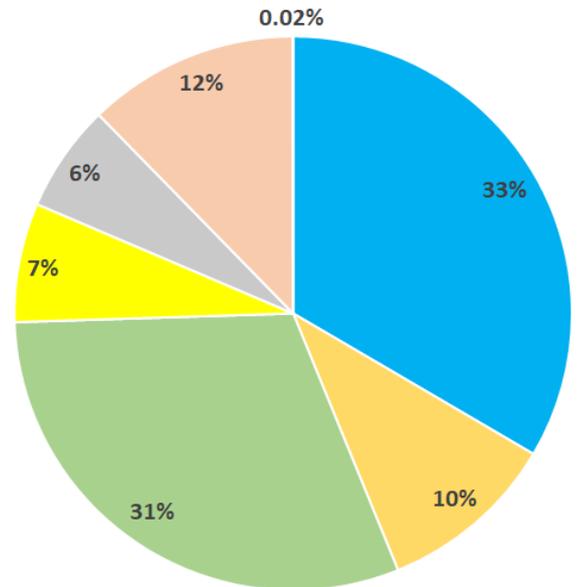
Charges à caractère général	1 165 990 €
frais de personnel	1 348 200 €
autres charges de gestion courante	507 250 €
Charges financières	25 000 €
virement investissement	864 280 €
dépenses exceptionnelles	42 000 €
Dotations aux amortissements	179 653 €
Divers	25 000 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 157 373 €</b>

*Plusieurs lots du lotissement de la Garenne ont été vendus.*



## Investissement : Recettes

Virement de la section fonctionnement	864 279 €
Affectation du résultat	268 561 €
Emprunt réseaux de chaleur	791 029 €
Ammortissements	179 653 €
FCTVA	162 000 €
Subventions	316 489 €
Divers	500 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 582 511 €</b>



*En prévision de la construction de la future maison des seniors, la Commune a acquit les terrains entre la rue du Pas Redon et l'espace de la Luzège.*



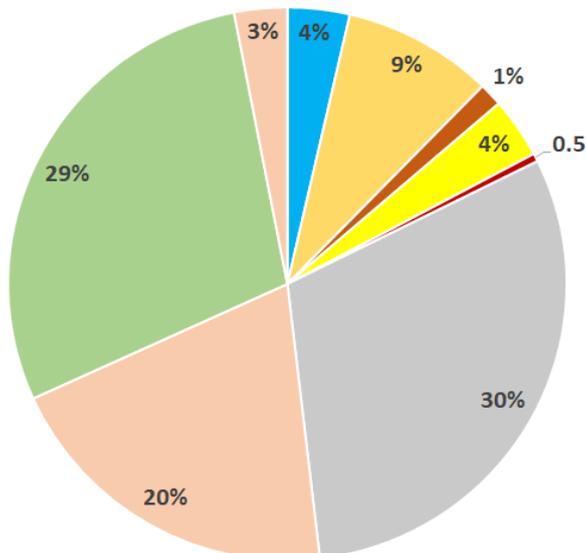
*Le réseau de chaleur destiné à alimenter divers bâtiments communaux et le collège rentre dans sa phase opérationnelle pour une mise en service à l'automne 2022.*



*L'accueil de la mairie bénéficie de travaux pour permettre l'installation de la Maison France Services.*

## Investissement : Dépenses

Résultat antérieur reporté	92 975 €
Emprunt en cours	225 000 €
Aquisition materiel	35 320 €
Aquisition de biens	91 000 €
Materiel Services Techniques	12 400 €
Travaux Batiments	786 488 €
Voirie espaces publics	518 283 €
Réseau de chaleur	741 894 €
Divers	79 150 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 582 511 €</b>



## On recharge

La première borne de recharge électrique en libre service fonctionne depuis le mois de mai. Installée Place des Porrots, elle permet la recharge simultanée de deux véhicules.

Pendant ce temps, le visiteur pourra utiliser son temps vacant pour aller rendre visite aux commerces de centre-ville.

La recharge est pour l'instant gratuite pour l'utilisateur.



## Accès au sommet du Mt Bessou pour les PMR

Pour faciliter l'accès au panorama du « toit du Limousin » pour les personnes à mobilité réduite et aux familles équipées de poussettes, une ouverture plus large a été réalisée permettant ainsi un passage plus aisé.



## Plan de circulation Place de l'Eglise

Suite à la réunion avec les commerçants qui s'est tenue au printemps 2021, il a été décidé - dans le cadre du futur aménagement de la Place de l'Eglise - la mise en sens unique de la rue du Bûcher à titre expérimental.

Ce choix a été fait pour fluidifier la circulation et sécuriser le lieu, notamment la terrasse du Bistrot dont les tables étaient souvent dangereusement proches des véhicules qui avaient des difficultés à se croiser.

Avant toute décision définitive, l'aménagement global de cette partie du centre ville sera discuté avec les habitants au cours de l'automne.

## Création d'un sas au restaurant scolaire

Lors de sa dernière visite, la commission de sécurité nous avait fait remarquer que les produits ménagers qui servent à l'entretien des locaux étaient trop en contact avec la partie cuisine. Voilà le problème résolu : Un sas a été créé de telle manière à bien séparer ces deux espaces.

Par ailleurs, après recherches d'autres fournisseurs, les produits bios ou locaux entrent à hauteur de 80 % dans la composition des menus.

## Un nouveau label pour Meymac

L'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne vient de labelliser 364 communes "Villes et Villages Etoilés".

En reconnaissance de ses efforts de protection de l'environnement nocturne, d'économies d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse, notre commune vient d'obtenir le label accompagné de deux étoiles. Ce label est accordé pour une durée de cinq ans à l'issue desquels une nouvelle candidature pourra être lancée. Une belle reconnaissance qui devrait - entre autres - ravir les nombreux observateurs du ciel nocturne.



## Point sur la vaccination

Le centre de vaccination de Meymac continue son activité. Les personnes fragiles ont été vaccinées et grâce à l'efficacité de toutes celles et ceux qui ont consacré de longues heures à ce service, la vaccination sur Meymac a très bien fonctionné. Plus de 4000 personnes sont déjà passées par le centre. Un grand merci aux médecins, infirmières, employés de la mairie et bénévoles qui ont travaillé ensemble à la bonne organisation de cette structure inédite. De l'avis de tous, et malgré la gravité de la situation,



ce centre a été un modèle dans l'accueil, la gentillesse et la prise en charge de chacun.

Bravo à toutes et tous.

Le personnel du centre de vaccination encourage celles et ceux qui ne sont pas encore vaccinés pour accomplir ce geste, le seul qui puisse nous permettre de sortir enfin de cette épidémie.



## Se souvenir du Docteur François Lafont

Après 30 ans de pratique de la médecine à Meymac, le docteur François Lafont qui a dû affronter une longue et handicapante maladie est décédé au printemps 2021.

C'est une rencontre avec Jacques Brauge qui avait convaincu ce médecin originaire d'Arcachon de venir rejoindre ce dernier au sein du cabinet médical meymacois au début des années 1990.

Grand sportif amateur de moto, de course à pied et surtout de rugby, adepte de mesothérapie le docteur Brauge se souvient d'un homme très attaché à sa patientèle et qui, malgré les aléas de sa maladie qui lui ont fait progressivement abandonner ses pratiques sportives, s'est consacré jusqu'au bout avec un immense courage à écouter et apaiser les douleurs des autres, lui qui a très tôt su ce que souffrir signifiait.

*A l'heure où la question médicale est au coeur de nos préoccupations, les meymacois ne l'oublieront pas.*



## Les Plus beaux Détours de France à Meymac

L'Assemblée Générale des Plus Beaux Détours de France du sud-ouest s'est tenue ce 22 juin à Meymac. Après une visite de la ville orchestrée par l'Office de Tourisme, le Pays d'Art et d'Histoire et le service culture de la mairie, des ateliers de travail se sont déroulés tout l'après-midi sous la houlette de Philippe Brugère et Christian Lefrançois (délégué de la commune auprès des Plus Beaux Détours). Au menu : comment développer le réseau ou mettre en place des initiatives communes. Meymac, l'une des plus anciennes villes labellisées, a pu ainsi être mis en valeur et soigner son image touristique. Rendez-vous en octobre à Jonzac pour le congrès national.



Go...mags, le bistrot du jeu video pour les 7 à 77 ans.



Cette fois-ci, c'est fait. L'emplacement de cet ancien commerce de Meymac vide depuis de longues années est maintenant rénové et occupé par Loïc Lutsen et son magasin hybride réunissant la pop culture et le bistrot.

Originaire d'Auxerre où il a dirigé pendant dix ans le magasin Micromania - Dock Games, Loïc Lutsen a été séduit par la Haute Corrèze et a trouvé à Meymac un lieu où ses trois enfants pourront s'épanouir et où l'écoute et le soutien enthousiaste de la municipalité l'ont convaincu de se fixer dans notre commune pour y développer ce projet qui lui tient à coeur depuis 2015.

Après deux mois d'impressionnants travaux à temps plein et le lot de mauvaises surprises qui vont avec, la boutique a pu ouvrir fin juin.

Dans une surface de 100 m2 à la fois moderne et vintage, les clients pourront trouver des jeux vidéo neuf ou d'occasion à acquérir ainsi que les accessoires qui vont avec, des produits collecteurs liés à la pop culture et puis des vinyles et des films d'occasion. Ils pourront aussi boire un verre (licence 3) et bientôt déguster quelques tapas.



*Go...mags*

*5 Place de la Croix 0 9 85 02 94 52*

*Ouvert le lundi de 14h à 18h30*

*Du mardi au samedi de 10h à 18h30 (sauf événement du soir)*

*Dimanche de 9h à 12h30*



**Bienvenue à :**

Delphine et Franck à l'auto-école



Marie-Anne et Elodie à la crêperie



## Fossile Futur : de jeunes artistes s'installent à Meymac

Derrière ce nom énigmatique se cachent dix jeunes artistes, quatre filles et six garçons, designers ou encore graphistes en devenir ou étudiants en fin de cursus . Ils viennent de l'école des Beaux-Arts de Toulouse et ont choisi de s'installer dans une maison emblématique de la ville. Une ancienne banque privée liée aux marchands de vins de Meymac-près-Bordeaux. Afin de créer un lieu de vie et de création artistique : Fossile Futur. Rencontre avec Hugo, Mateo, Eli et Simon.

Pourquoi avoir choisi de vous installer ici ? Nous sommes venus à Meymac par l'intermédiaire d'un meymacois. La propriétaire nous a donné carte blanche pour redonner vie au bâtiment. La première étape a été de faire des travaux de nettoyage extérieur principalement.

Que signifie Fossile Futur ? Il n'y a pas vraiment de signification si ce n'est que nous trouvons cet oxymore drôle. Notre idée est d'utiliser des techniques artisanales qui se rapprochent de nos pratiques personnelles : le bois, la céramique, la peinture  
Quels sont vos projets ? nous aimerions proposer des expositions, des projections, des concerts, du théâtre et une cantine une fois par semaine.

Pour rendre habitable la maison, ils lancent pour cet été un chantier participatif et un appel aux dons de mobilier de tout type. Pour les contacter [fossilefutur@protonmail.com](mailto:fossilefutur@protonmail.com)



## Aux sons des cloches : pour découvrir Meymac autrement

Dans le cadre de la Fête de l'Ecotourisme, le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, organisait en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire et le service culturel de la ville, une déambulation musicale dans les ruelles du centre-bourg. A chaque arrêt, une écoute de cloches ou une animation : cloche de la mairie qui avait brûlée en 1931, lecture en occitan par Jean-Pierre Lacombe au pied du beffroi, comptines dans la cour de l'école maternelle, quizz sur les cloches des anciennes écoles du Vert, du Mas Chevalier et de St-Germain-le-Lièvre, cloches de l'église St-Léger et celle de l'ancien Hôtel-Dieu aujourd'hui devenu le pôle culturel Clau del país. La balade était également rythmée par la musique de Trad'Bande. Une cinquantaine de visiteurs s'est délectée de cette visite originale de la ville.



## Interview avec Annie Mazaleytrat

Après 20 ans de présence assidue dans la vie associative meymacoise, et particulièrement à la tête du téléthon, Annie Mazaleytrat a décidé de prendre un peu de recul en espérant que la relève arrive. Son investissement méritait un coup de chapeau.

- Vous venez de tourner la page de l'organisation annuelle du téléthon. Avant d'en parler, d'où vous vient l'engagement associatif qui est le votre depuis de longues années ?

AM - Ma première action associative remonte à 1996 quand je suis entré dans le bureau d'Arabesque, à devoir gérer notamment les représentations annuelles et l'utilisation des nombreux costumes et accessoires. J'y suis resté jusqu'en 2001. Cette même année, j'ai créé et assumé la présidence des Doigts Meymacois. L'idée de départ était d'offrir des tableaux à la Maison de Retraite. Comme souvent, les projets se sont rapidement succédés et nous avons réalisé des objets de décoration pour le Centre Hospitalier d'Ussel, pour l'EHPAD de Meymac ou pour la médiathèque d'Ussel (création d'un tapis d'éveil). Pour vous donner une idée, le travail que nous avons fait pour le CHU d'Ussel représente environ 2000 heures.



- Quelle était l'objectif au delà de la seule réalisation d'objets de décoration ?

AM - L'idée était avant tout de partager; échanger sur les techniques de broderie et initier les enfants (filles et garçons). Tout ça en réunissant sur place des personnes qui en plus du plaisir de se retrouver partagent des buts humanitaires (Ligue contre le cancer, téléthon).

L'association qui comptait une soixantaine d'adhérent(e)s participait aussi aux animations de la ville en organisant des journées de vente, des expositions ou en tenant un stand au marché de Noël et au téléthon par exemple.

- Et puis le téléthon est arrivé ...

AM - Alors que j'étais bénévole depuis 2001, on était en 2011 et je souhaitais prendre un peu de recul. Et pourtant, comme il n'y avait plus personne à Meymac pour s'en occuper, je me suis résolu à prendre en main son organisation sur la commune. Et finalement, je m'en suis occupé jusqu'en 2017. Ce fut un énorme mais passionnant travail.

- Il vous a certainement fallu une solide organisation pour mener et donner une telle ampleur à cet évènement

AM - Je ne suis jamais partie à l'aventure, j'ai toujours organisé avec minutie les choses et j'ai pu bénéficier d'un soutien constant de la part de l'équipe des bénévoles. Il y avait quasiment 120 personnes qui aidaient à la tenue de cette opération avec en plus les commerçants sur lesquels j'ai pu compter. Même si on est bien organisé, les bénévoles sont essentiels. Ces années là, ce fut beaucoup de plaisir ... et un peu de stress.

- Donc des beaux souvenirs ?

AM - Oui, surtout en 2016 et 2017 lorsque nous avons participé à "100 villes - 100 défis" ou encore quand Meymac

fut choisi pour être le lieu du lancement départemental avec le passage en vélo du flambeau d'Objat à Meymac.

Et puis en 2017, nous avons eu la folle idée de relier Meymac à Beynat (en basse Corrèze) par nos fameuses écharpes.

Il y eu en tout 56 km d'écharpes tricotées, pas loin du record mondial détenu en Ecosse avec 67 km.

- Alors pourquoi s'arrêter ?

AM - En 2017, j'ai eu envie de prendre la responsabilité du secteur Haute Corrèze, fonction que j'ai assumé jusqu'en 2020. Ce fut surtout un travail de coordination de 75 communes qui m'a demandé beaucoup de temps.

- Et puis Animey ?

AM - Cette association nouvelle a été créée en 2015 pour prendre le relais de l'Office de Tourisme qui est devenu alors communautaire. Je m'en suis occupé jusqu'en 2017 en organisant plusieurs manifestations déjà existantes mais aussi en en créant de nouvelles (père Noël de juillet, veillée à l'EHPAD, balades botaniques ou ornithologiques ...). En tout, il y avait près d'une trentaine d'animations au long de l'année.

- Vous risquez de vous ennuyer dorénavant, non ?

AM - Aucun risque. D'abord, je continue à m'occuper de la randonnée Haute Corrèze et je continue des ateliers tricots. Et puis comme je suis infirmière, je participe aussi à la campagne de vaccination sur le centre de Meymac. Et puis, j'ai envie de m'occuper des mes deux petites filles en attendant la troisième qui va arriver.

- Pas de regret alors ?

AM - Aucun, si ce n'est que j'aimerais que quelqu'un prenne la relève pour que vive le téléthon à Meymac.



## Le Conseil Municipal des Jeunes reprend enfin ses activités !

Après une longue interruption due à la crise sanitaire, le CMJ a terminé l'année scolaire tambour battant... Les jeunes élus sont allés visiter les Services Techniques et ont proposé un concours de maisons fleuries. Pour la visite des Services techniques, Matthieu RIVAL Directeur des S.T. et Maurane BENOITON du service des Espaces Verts ont servi de guide aux visiteurs.

Dans un premier temps, les jeunes découvrent les deux serres : dans la première près de 8000 plantes annuelles attendent leur repiquage dans les jardinières et massifs de la ville. Dans la deuxième sont entreposées les plantes vivaces : géraniums, papyrus, bananiers, daturas ...

Ensuite le CMJ est invité à entrer dans le local du personnel des S.T. où chaque matin commence par une réunion pour planifier le travail de la journée.

Puis le groupe se dirige au dépôt dans lequel sont garés les engins des Espaces Verts : débroussailleuse, 2 tondeuses ainsi qu'un tracteur. Il est à noter que l'entretien courant est assuré par les S.T. Sont stockés également une remorque frigorifique pour les manifestations de plein air (marchés festifs, foire artisanale...), les stands /cabanes et leurs toitures pour les foires ainsi que des estrades.

Les ateliers sont divisés en zones bien spécifiques : menuiserie, électricité, plomberie, peinture, entretien matériel... Dans les sous pentes, sont entreposés le matériel scolaire et illuminations pour les fêtes de fin d'année.

Enfin, dans un dernier hangar, les jeunes découvrent les véhicules et peuvent même s'installer dans la cabine d'un tracteur pour se rendre compte du gabarit de l'engin !

Les S.T. en bref :

12 agents municipaux travaillent à temps plein dont :

- 1 Directeur et 1 responsable du centre technique,
- 2 à la propreté de la ville, 3 à la voirie, 2 aux espaces verts, 2 à l'entretien des bâtiments et 1 au service des sports.

Flotte : 1 camion benne 4X4 19 T, 1 pelle mécanique, 3 tracteurs, 1 remorque, 1 engin de viabilité hivernale, 3 fourgons, 2 véhicules légers.

N'oublions pas que la commune de Meymac est très vaste : près de 8700 hectares avec environ 150 km de routes !

Un grand merci à nos guides du jour et toutes les personnes qui travaillent d'arrache-pied pour la collectivité ! Ce fut une visite enrichissante qui a permis de comprendre les rouages de cette structure majeure du fonctionnement de la commune.



### Concours des «maisons fleuries»:

Le concours des «Maisons Fleuries» organisé par le Conseil Municipal des Jeunes a pour objet de récompenser les actions menées par les meymacois en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons et terrasses.

Ce concours s'inscrit dans une démarche de préservation de l'environnement et participe au cadre de vie et à l'image de la Commune.

12 maisons ont participé à cette quatrième édition. Après le passage du jury le 23 juin, une réception s'est tenue à l'extérieur de la mairie, situation sanitaire oblige.

*Le classement s'établit ainsi (Tous les participants ont été récompensés):*

1er prix : PEREZ Mercedes, 2ème prix : ESTRADE Bernard, 3ème prix : LUC Jean-Louis, 4ème prix : GAYON Huguette, 5ème prix ex-aequo : AREUILLERE Raymonde, BATAILLON Christiane et Gérard, CARAMINOT Françoise, CHADENIER Jacqueline, ESTRADE Valérie, GASPARD Stéphanie, SIMANDOUX Renée et Robert, TURQUOIS Sébastien.

**Qui plante un jardin plante le bonheur !  
(proverbe chinois)**

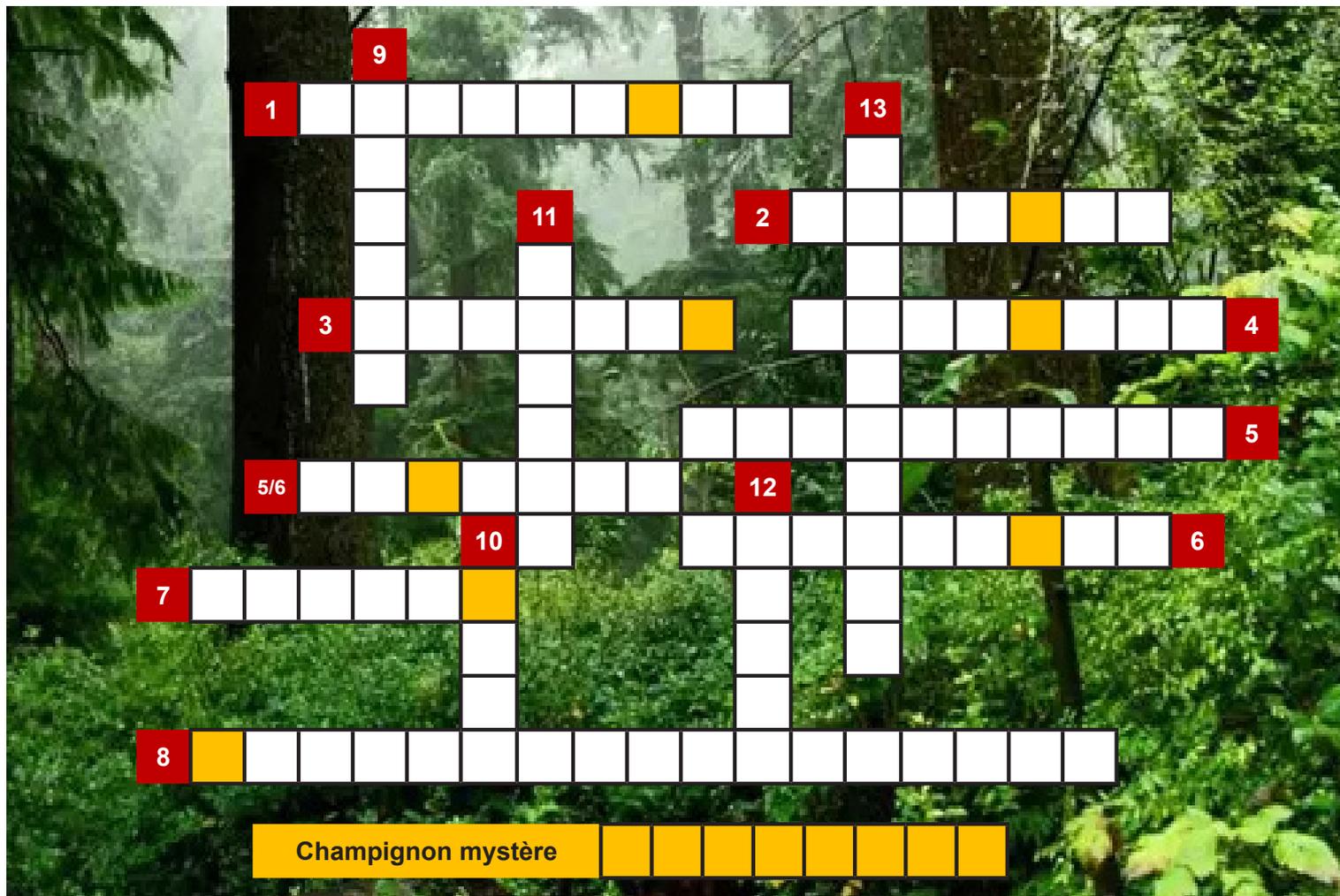


## Sentier des champignons

Les panneaux pédagogiques du sentier des champignons étaient devenus illisibles au fil du temps, voire dégradés par des incivilités répétées. Bref, il n'était plus attractif et donc presque plus fréquenté.

Il vient d'être restauré entièrement et son parcours est maintenant agrémenté de nouvelles plaques.

Suite à un hiver assez rigoureux, le sentier était devenu par endroits impraticable : de nombreux arbres cassés par le poids de la neige et le gel jonchaient le sol, un passage était complètement obstrué par des genets couchés... Les services techniques, décidément beaucoup sollicités, ont répondu favorablement pour rendre cet accès facile sur tout le parcours.



13 bonnes réponses : BRAVO ! vous êtes un mycologue averti.

De 12 à 13 : vous êtes un bon connaisseur

De 5 à 10 : un petit guide ne serait pas de trop pendant vos cueillettes.

Moins de 5 : désolés ! lorsque nous serons invités chez vous, nous ferons l'impasse sur l'omelette aux champignons !



Les portes de l'Eglise sont peintes et la fontaine coule.



A l'entrée de l'Hôtel de Ville, une vitrine abrite quelques documents historiques dénichés dans les archives (une lettre de l'Intendant Turgot par exemple).

### Panneaux patrimoine

Grâce au travail de Marcel Parinaud et à la conception de Sophie Dumas, huit panneaux relatant le passé de notre ville ont été installés sous forme d'un parcours historique le long du centre historique. Un jeu interactif conçu par des étudiants du lycée forestier accompagne cette leçon d'histoire patrimoniale.



### Expo de rue

Comme chaque année, une exposition de rue conçue par l'artiste Kaviik a été accrochée dans le centre ville. Alternant les citations et les toiles, ces réalisations sont très appréciées par les visiteurs et les habitants.

## VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES

### UNE VIOLENCE CONJUGALE PEUT ÊTRE :



**Physique**  
(coups, blessures,...)



**Psychologique**  
(humiliation, harcèlement,...)



**Sexuelle**  
(rapports sexuels non consentis,...)

### QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

**DÉPOSER PLAINTÉ 7J/7 24H/24 :**  
les policiers ou gendarmes ouvrent une enquête

Le Procureur de la République sera informé de la situation et appréciera les suites à donner.



**CONTACTER LE PORTAIL DE SIGNALEMENT EN LIGNE DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES PAR TCHAT,**  
7j/7 24H/24 accessible via le site **SERVICE-PUBLIC.FR** et l'adresse **SIGNALEMENT-VIOLENCES -SEXUELLES-SEXISTES.GOUV.FR,**  
depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Accès gratuit et sans obligation de déclarer son identité.



Appel gratuit et anonyme  
24h/24h

## QUELLES AIDES EN CORRÈZE ?

### Dans votre commissariat de police :

Permanence d'une intervenante sociale: **06 26 74 44 40**

Brive : lundi et jeudi 08h30- 12h30 / 13h30- 17h30

Tulle : mardi tous les 15 jours : 13h30-17h30

### Les associations locales d'aide aux victimes :

SOS violences conjugales : **05 55 88 20 02**

Accueil de jour Tulle : **05 55 21 92 47**

Accueil de jour Brive : **05 55 25 61 52**

Association Uss'Elles (Ussel) : **06 78 18 46 72**

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) : **05 55 17 26 05**

France Victimes 19/ARAVIC : **05 55 23 26 42**

Planning familial du Plateau de Millevaches : **07 87 83 22 49**

CHRS (centre hébergement et réinsertion sociale) le Roc : **05 55 88 03 51**

### Dans les centres hospitaliers (CH):

CH Tulle Consultation médico-légale : **05 55 29 87 02**

Service Urgences : **05 55 29 79 55**

Unité médico-psycho-sociale personnes en détresse : **05 55 29 80 55**

CH Brive - Service Urgences : **05 55 92 60 09**

Maison de Soie : **05 55 20 57 24**  
(prise en charge médico-psycho-sociale-juridique)

Clinique les Cèdres à Brive (Maison d'aide au diagnostic) :

**05 55 88 84 00**

CH Ussel - service Urgences : **05 55 96 45 65**

Centre hospitalier du Pays d'Eygurande / CMP : **05 55 72 46 00**

### L'HÉBERGEMENT D'URGENCE :

le **115** pour une mise à l'abri avec vos enfants en cas d'urgence.

**En Corrèze :** possibilité de bénéficier d'un transport en taxi en urgence WE et jours fériés via services police/gendarmerie.

### UN ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE :

possibilité de vous faire représenter par un avocat (annuaire sur **cnb.avocat.fr**)

prise en charge par l'État des frais de justice (avocat, notaire, huissier, etc.), en fonction des revenus (aide juridictionnelle)

Renseignement sur **justice.gouv.fr**

### EN CAS D'URGENCE METTEZ-VOUS À L'ABRI, appelez le

**17**  
POLICE/GENDARMERIE

**112**  
DEPUIS UN PORTABLE

**18**  
SAPEURS-POMPIERS

**15**  
URGENCES MÉDICALES

**114**  
POUR LES PERSONNES SOURDES  
MALENTENDANTES ET MUETTES

## Résidence des Seniors

Le projet de la résidence des seniors s'est inscrit dans la volonté de la commune de Meymac de maintenir un cadre de vie de qualité pour ses aînés.

Prévenir la dépendance et favoriser le maintien à domicile ont été les idées motrices de la commune de Meymac pour réaliser ce projet.

L'objectif sera d'accueillir des personnes âgées en logements indépendants, qui ne souhaitent plus vivre à leur domicile.

Plusieurs projets ont été envisagés :

Une colocation pouvant accueillir 8 à 10 personnes dans une maison commune, ou chacun bénéficie d'un espace personnel mais où les repas sont pris en commun.

Des logements individuels dans une résidence sécurisée avec un espace commun pour des moments conviviaux. Une enquête a alors été réalisée auprès des Meymacois âgés de plus de 70 ans :

41 personnes ont manifesté leur préférence pour des logements individuels et 8 pour la colocation, 9 personnes n'ont pas émis d'avis.

Afin d'être au plus près des choix des Meymacois la commune a opté pour la construction d'une résidence en foyer logement. Cette structure pourra accueillir des personnes seules ou des couples qui pourront vivre en toute indépendance, bénéficiant ainsi d'un environnement sécurisé. Un appartement de 2 pièces ou un studio équipé d'un coin cuisine et de sanitaires indépendants permettra au locataire d'aménager avec ses meubles et ses effets personnels.

Cet établissement ne sera pas médicalisé et n'assurera pas de soins en interne. Cependant comme à leur domicile, les résidents pourront avoir recours à des services extérieurs (infirmiers, aide à domicile ...).

Une salle commune sera dédiée aux associations Meymacoises qui pourront ainsi faire profiter d'activités de proximité aux résidents. (Gym douce, Club 3<sup>ème</sup> âge...)

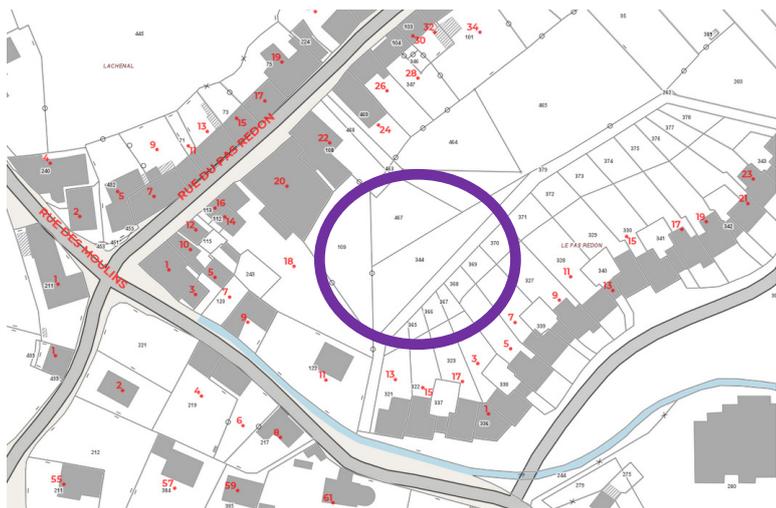
Un grand terrain pourrait nous permettre d'envisager la création de jardins partagés, d'un terrain de pétanque, ou pour diverses activités. Nous souhaitons ainsi réaliser un lieu convivial et intergénérationnel.

Pour réaliser ce projet la commune a acquis deux parcelles de terrain rue du Pas Redon.

La maison des seniors sera ainsi implantée au cœur de la ville et à proximité des commerces et services.

Nous avons choisi de travailler en partenariat avec la COPROD avec qui un bail emphytéotique sera signé (durée de 55 ans). A l'issue de cette période la commune sera alors propriétaire du bâti.

Plusieurs structures Meymacoises sont liées à ce projet, afin d'adapter au mieux les prestations proposées par cette maison des seniors et maintenir ainsi un cadre de vie de qualité pour nos aînés.



### INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE (ICA)

#### PERSONNES AGEES et/ou PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Alleyrat, Ambrugeat, Combressol, Darnets, Davignac, Maussac, Meymac, Peret Bel Air, St Sulpice les Bois, Soudeilles

Christelle PINLAUD, animatrice- coordinatrice, vous accompagne pour rester à domicile : Informations, aide administrative (dossier APA, PCH, carte d'invalidité ou de stationnement, Caisses de retraites...), suivi des plans d'aide en place, coordination des sorties d'hospitalisation: Infirmières, Aides Soignantes, portage de repas, mise en relation avec les structures d'aide à domicile (AVEC ( ex AMAPA),ADAPAC, Latitude Services, RESU...) Corrèze Téléassistance, et vous aide à trouver des solutions de répit : Accueil de jour, accueil temporaire, familles d'accueil...

L'ICA propose des Ateliers de Prévention sur l'année : « Gym - Equilibre », « Autour des Mots », accompagnement informatique individuel, ...

et diverses animations ponctuelles :

- Spectacles (film, théâtre, danses...) sur les aides et solutions de répit en faveur des aidants en septembre,
- Ateliers mémoire, nutrition, santé au volant .... en lien avec les caisses de retraite...
- Le réseau BAVARD'AGE pour rompre l'isolement : Un bénévole vient au domicile d'une personne âgée, 2 fois par mois, pour discussion, lecture, jeu... DEVEZ BENEVOLES quelques heures par mois !

Pour tous renseignements : contactez : Christelle PINLAUD : 05 55 95 28 57, Maison de Millevaches, 20 Place des Porrots, Meymac, pointinfo.icg.meymac@free.fr . Visite à domicile sur rendez-vous.

Nouveau Bureau : Président : Jean François LAFON (Maire de Soudeilles)

1ere Vice Présidente : Nelly SIMANDOUX (Maire de Maussac)

2eme Vice Présidente : Marie José GUIGNABEL (Adjointe à Meymac)

3eme Vice Présidente : Annie DEYMAR (Adjointe à Darnets)

Trésorier : Michel SAUGERAS (Maire d'Ambrugeat)

Trésorier Adjoint : Marcel GRATADOUR (Adjoint à Peret Bel Air)

Secrétaire : Jean Michel VINATIER (Président du SSIAD)

Secrétaire Adjointe : Eugénie VIGNAU (Responsable Latitude Services)

## Une maison France Services à Meymac

Elle permet de simplifier la relation des usagers aux services publics.

*Elle propose les démarches relevant de ces organismes :*

*Caisse d'allocations familiaales,  
Ministère de l'Intérieur,  
Ministère de la Justice,  
Finances Publiques,  
Caisse Nationale d'Assurance Maladie,  
Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse,  
Mutualité Sociale Agricole,  
Pôle emploi...*



Constatant la fermeture de services publics de l'Etat (Trésor Public), et soucieux d'apporter une réponse aux personnes sans connexion internet, pas équipées d'ordinateur, ..., le Maire a souhaité mettre en place, avec le concours de la Préfecture, une Maison France services.

De quoi s'agit-il ? L'Etat subventionne pour partie l'aménagement de locaux et l'achat de matériel, forme des agents relevant désormais du seul budget communal, pour répondre aux besoins des administrés à la recherche de conseils ou d'espaces dédiés à leurs démarches administratives «dématérialisées».

Ainsi, du personnel communal peut désormais accueillir les administrés dans le besoin administratif «élargi». Chacun peut se rendre dans une Maison France services, directement ou sur rendez-vous pour les cas plus complexes.

Concrètement, chaque citoyen peut accéder aux services publics du quotidien dans un lieu unique à moins de 30 minutes de son domicile : réaliser sa demande de carte grise, remplir sa déclaration de revenus pour les impôts sur internet ou encore effectuer sa demande d'APL. Deux agents polyvalents et formés sont présents pour accompagner les usagers dans ces démarches : création d'une adresse e-mail, impression ou scan, simulation d'allocations, création d'identifiants pour accéder au service public en ligne...

En contre partie de cette mission "transférée" à la Commune, cette dernière perçoit des aides qui ne couvrent pas la totalité des dépenses nouvelles, et dont la pérennité n'est pas acquise ...

***A Meymac, la Maison France-Services est présente dans les locaux de la Mairie pour vous accueillir cinq jours et demi par semaine, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le samedi matin de 9h à 12h.***

### Du nouveau à l'accueil

Pour remplacer Florence Felgeyrolles à l'accueil de la mairie, c'est Philippe Cau qui a été choisi.

Ce lorrain d'origine qualifie lui-même son arrivée à Meymac de retour aux sources.

Après avoir exercé au sein du milieu militaire, il est recruté dans une mairie de l'Essonne avant d'intégrer le Ministère de l'Intérieur au sein de la Police Nationale comme spécialiste en nouvelles technologies.

Il y a deux ans, il réalise un vieux rêve en passant un CAP de cuisinier, exerçant par la suite dans le métier, avant que cette voie nouvelle ne soit interrompue par la crise sanitaire.

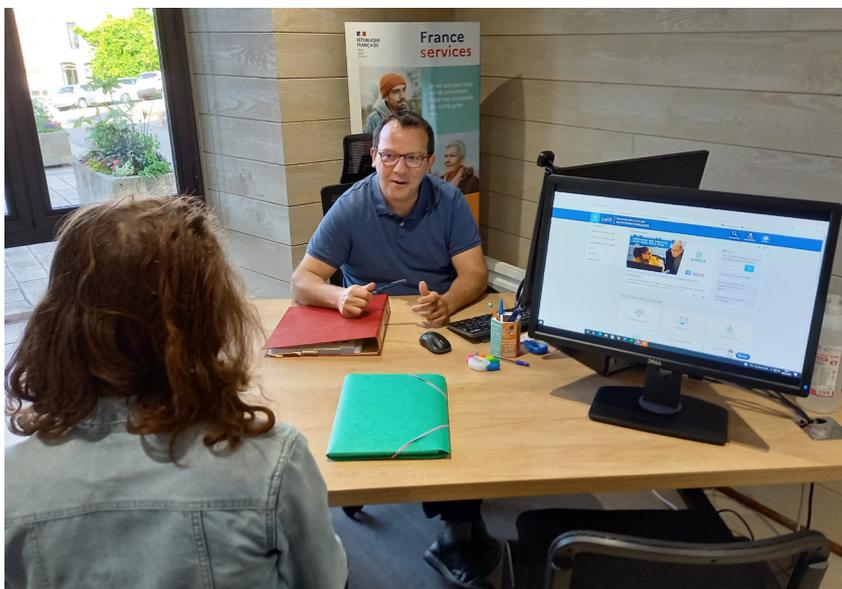
Après de 50 ans, il décide alors de faire un point sur sa vie et de mettre les voiles de l'Ile de France.

Il découvre alors la Haute Corrèze et particulièrement Meymac qui lui vaut un vrai coup de coeur.

Six mois plus tard, il intègre la mairie de Meymac au service de l'accueil, de l'état-civil et de la nouvelle structure : la Maison France Services.

Sa famille le rejoindra en septembre : une arrivée de six enfants de 19 mois à 17 ans qui ne passera pas inaperçue.

Bienvenue à Philippe Cau qui regrette déjà de ne pas avoir fait ce choix plus tôt.



## LA MISSION LOCALE DE HAUTE CORREZE, UNE STRUCTURE AU SERVICE DES JEUNES

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 25 ANS ET VOUS ETES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI OU D'UNE FORMATION ALORS RAPPROCHEZ-VOUS DE LA MISSION LOCALE DE HAUTE-CORREZE ! UN CONSEILLER SAURA VOUS APPORTER UNE AIDE PERSONNALISEE A VOTRE DEMANDE ET VOTRE SITUATION. IL POURRA EGALEMENT TRAITER VOS DIFFICULTES D'INSERTION LIEES A LA MOBILITE, AU LOGEMENT, A LA SANTE...

A noter qu'un conseiller tient des permanences à la Maison de millevaches, 20 place des Porrots 2 fois/mois (pour connaître les dates de permanences veuillez contacter la Mission locale ou la mairie de Meymac).

PRESENTE SUR LE TERRITOIRE, N'HESITEZ PAS A CONTACTER  
LA MISSION LOCALE DE HAUTE CORREZE :  
22 rue de la Civadière 19 200 USSEL  
05.55.96.27.69  
mlussel19@wanadoo.fr

VOUS AVEZ AUSSI LA POSSIBILITE DE VOUS CONNECTER SUR L'APPLICATION MOBILE «ma mission locale». EN TELECHARGEANT L'APPLICATION, VOUS POURREZ :

- VOUS PRE INSCRIRE
- PRENDRE UN RDV EN LIGNE
- POSTULER SUR DES OFFRES D'EMPLOI
- VOUS INSCRIRE A UN EVENEMENT (FORUM)

De jour comme de nuit,  
**Ma Mission Locale** en 1 clic...

*Jeunes 16-25 ans*

**[[IN]Système**

Emploi

Évènement

Formation

Infos pratiques

Demande de rendez-vous

Pré-inscription

Stage



*Scannez-moi !*



**Ma Mission Locale**  
dans la poche !



# LA FIBRE CHEZ VOUS



INTERNET



TÉLÉPHONIE



TV - VIDÉO

**Avez-vous accès à la fibre optique ?  
Auprès de quels opérateurs vous abonner à la fibre ?  
Comment la fibre est installée chez vous ?...**

Renseignez-vous : **[www.nathd.fr](http://www.nathd.fr)**

**0 806 806 006**

Service gratuit  
+ prix appel

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



**NATHD**  
La Fibre en Nouvelle-Aquitaine

exploite et commercialise  
le réseau public fibre

Nouvelle-Aquitaine / NATHD - 010 704 320 10029 - Bordeaux

Un réseau public financé par vos collectivités



LES ÉTABLISSEMENTS  
PUBLICS DE COOPERATION  
INTERCOMMUNALE



UNION EUROPÉENNE  
Fonds Européens  
Structurels et  
d'Investissement



exploite et commercialise le réseau public fibre

RÉSEAU PUBLIC FIBRE INFO - **ADDUCTION**  
**MAISON INDIVIDUELLE HORS LOTISSEMENT**

+ d'info sur : [www.nathd.fr/adduction](http://www.nathd.fr/adduction)

[www.nathd.fr](http://www.nathd.fr)

0 806 806 006

Service gratuit  
+ prix appel



## ● Tout savoir sur l'adduction pour le passage de la fibre

Pour raccorder une habitation à la fibre, un passage doit permettre d'acheminer le câble de fibre optique entre le point de branchement au réseau situé dans la rue (sur un poteau ou en souterrain) et le point de pénétration de la fibre dans l'habitation. Il s'agit d'une adduction.

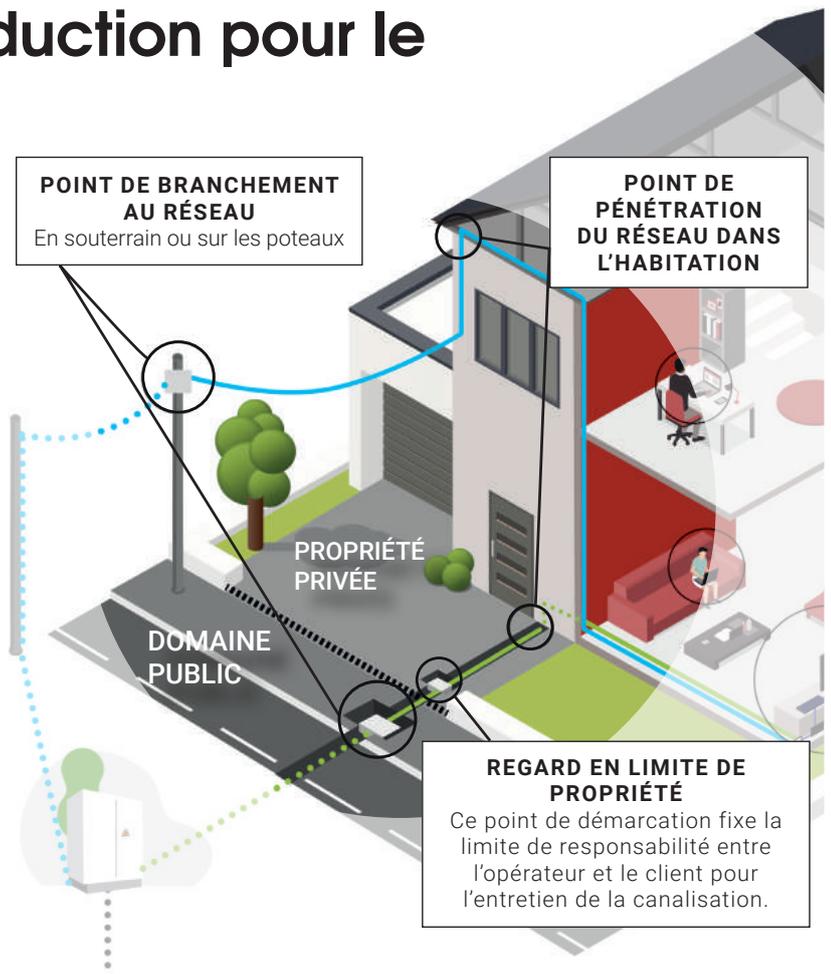
Généralement, le câble fibre utilise l'adduction existante du câble cuivre.

Si l'adduction n'est pas utilisable (quand le fourreau est cassé ou bouché par exemple) ou si elle n'existe pas (quand elle est en pleine terre ou quand l'habitation n'a jamais été raccordée au réseau téléphonique ou qu'il s'agit d'une construction neuve), des travaux de réparation ou de création sont nécessaires.

**Sur le domaine public, dans la rue, les travaux d'adduction reviennent aux collectivités.**

**Sur la propriété privée, dans le jardin, les travaux sont à la charge du propriétaire comme pour les autres réseaux de téléphonie, d'eau et d'énergie.**

Une fois que l'adduction est utilisable sur le domaine public et sur la propriété privée et que l'habitation est éligible à la fibre, le raccordement est possible. Il est réalisé par l'opérateur fibre de l'usager qui a souscrit un abonnement à la fibre.



### ● SUR LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

**La réalisation d'une adduction souterraine est recommandée par rapport à une adduction aérienne pour des raisons de pérennité et de sécurité.**

Les travaux nécessaires doivent respecter certaines normes, notamment la mise en place d'un **regard en limite de propriété privée, dont la validation de l'emplacement avec NATHD est nécessaire.**

Ils peuvent être réalisés par le propriétaire ou par une entreprise de voirie et réseaux divers de son choix.

### ● SUR LE DOMAINE PUBLIC

**Les travaux d'adduction reviennent aux collectivités.**

### POUR UNE CONSTRUCTION NEUVE

Le permis de construire doit prévoir la réalisation et le financement des travaux d'adduction du réseau de télécommunication par son bénéficiaire, sur la propriété privée.

(cf. Article L.332.15 du code de l'urbanisme).

Le propriétaire est dans l'obligation d'équiper une construction neuve d'une ligne de fibre optique dès lors que celle-ci est disponible.

(cf. Article R.111-14 du Code de la construction et de l'habitation)

+ d'info sur : [www.nathd.fr/adduction/](http://www.nathd.fr/adduction/)

# POURQUOI TRIONS-NOUS ?

Sur notre territoire, nous trions principalement en point d'apport volontaire.

Ce sont des colonnes de tri où vous déposez :

- les **emballages recyclables (colonne jaune)**
- le **papier (colonne bleue)**
- le **verre (colonne verte)**



## Pourquoi trier ?

Trier les déchets permet de les recycler. De déchets, ils deviennent des ressources. Par exemple, le verre est broyé et refondu pour devenir du verre. Le papier est lavé, découpé et transformé en pâte à papier...

Quand ils sont jetés dans les ordures ménagères, ils sont incinérés à l'usine de valorisation énergétique à Rosier d'Égletons. Cette prestation a un coût pour la collectivité qui se répercute sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que vous payez chaque année avec votre taxe foncière.

## Pourquoi recycler ?

### Limiter l'utilisation des ressources naturelles



Pour créer les matériaux, il faut transformer des ressources naturelles : le bois pour le papier, le pétrole pour le plastique, le bauxite pour l'aluminium, le fer pour le métal...

De plus, l'exploitation de ces ressources est souvent polluante et consomme beaucoup d'énergie !

### Faire des économies d'eau et d'énergie



La fabrication d'objets à partir de matière recyclée nécessite moins d'eau et moins d'énergie que la fabrication à partir des matières premières.

### Créer des emplois



Les déchets qui sont déposés dans les conteneurs jaunes (ceux des emballages) sont retriés à la main pour éliminer les intrus.

Vos déchets sont envoyés au centre de tri à Argentat.

### Favoriser l'économie circulaire



L'économie linéaire repose sur un principe : prendre > fabriquer > jeter.

L'économie circulaire fonctionne sur le concept : fabriquer > utiliser > recycler transformant les déchets en ressources réutilisables.



# MÉMO TRI

CITEO

ADEME

Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

Parce que savoir trier n'est pas inné,  
Haute-Corrèze Communauté vous rappelle les consignes de tri.

## VERRE

Bouteilles



Pots et bocaux



**SANS BOUCHON  
NI CAPSULE**

## EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

Bouteilles et flacons  
en plastiqueBriques  
et cartonnettes

Boîtes et bouteilles métalliques



**À COMPRIMER  
SANS LES EMBOÎTER**

## PAPIERS-JOURNAUX-MAGAZINES

Publicités, journaux, catalogues



**PAS DE CARTONNETTE  
PAS DE CARTON BRUN**

## À DÉPOSER DANS VOTRE POUBELLE HABITUELLE

Films et sacs plastiques



Conserves non vidées



Barquettes polystyrène



Petits pots plastiques



Prière de déposer vos sacs dans les containers mis à votre disposition

## À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Vaisselle



Piles



Pots de fleurs



Ampoules



Déchets verts



## UN KIT COMPOSTAGE

Afin d'inciter à la pratique du compostage des déchets organiques et ainsi réduire la production de déchets à la source, Haute-Corrèze Communauté met à disposition des habitants un kit compostage.

Ce kit comprend un composteur individuel de 450L et un bioseau de 10L. Il est vendu au prix de 30 euros.



Pour plus de renseignements :  
contactez l'ambassadrice du tri au 07 63 04 38 59 ou [ambassadeur@hautecorrezecommunaute.fr](mailto:ambassadeur@hautecorrezecommunaute.fr)

# COLLEGE

Le prix de l'Amopa niveau 4e a été décerné à Alice Arlot. Les élèves allophones nouvellement arrivés se sont vus aussi récompensés par l'AMOPA pour le projet culturel «e-teen errances picturales et poétiques».



Alice Delobel-Hullaert a remporté le prix du Cosplay collège au prix Manga'itude. Un grand bravo à elle !

Les élèves ont pu découvrir au CDI l'exposition «Histoire, sport et citoyenneté» éditée par la CASDEN qui retrace l'histoire des JO d'Athènes en 1896 à Paris en 2024 et remplir un questionnaire.



Dans le cadre du parcours citoyen en partenariat avec la communauté de brigade de gendarmerie, tous les élèves de la 6e à la 3e ont reçu une information sur les usages du téléphone portable et des réseaux sociaux.



Visite de la médiathèque pour tous les élèves de 6e lors du cours d'EMI. (éducation aux médias et à l'information).



À l'occasion de la semaine de la presse et des médias, une rencontre a été organisée par Mme Prudhomme, enseignante d'histoire-géographie et Mme Bacher, enseignante-documentaliste pour les classes de 4e. Tous les élèves ont ainsi pu dialoguer avec M. Joly, animateur technicien radio de Radio Vassivière. Pendant une heure, ce lundi 22 mars, chaque classe a pu poser des questions sur la fabrication de l'information, sur les médias en général et le fonctionnement de cette radio locale en particulier. Les élèves ont ainsi pu réfléchir à la notion de point de vue, de cadrage, et à ce qui constituait une information.



À l'occasion du dévoilement de la plaque en hommage aux jeunes meymacois disparus lors de la guerre de 1870, le lundi 21 juin, la présidente de la Fédération Française de Généalogie et M. Marcel Parinaud qui a recherché les noms de ces soldats tués au combat, sont intervenus devant les élèves de 4e. Le Général Barcellona, Président du Souvenir Français était aussi présent tout comme M. Philippe Brugère, maire de la commune. Les délégués des élèves accompagnés par Mme Vergne, CPE, ont également assisté à la cérémonie du dévoilement de la plaque commémorative.

Les ateliers OEPRE (ouverture de l'école pour la réussite des élèves) ont eu lieu toute l'année avec quelques interruptions sanitaires. Au final, une bonne dizaine de parents nouveaux arrivants a pu poursuivre l'apprentissage du français tout en ayant des clés pour mieux accompagner la scolarité de leur enfant et aussi connaître les valeurs de la République française. À l'issue de la formation, un diplôme a été remis à tous les participants.



Des élèves de 4e et de 6e ont eu la chance de visiter le musée Vazeilles et de participer à un atelier de fouilles pour leur plus grand plaisir.



## Des changements d'enseignantes dans les écoles ...

Après de nombreuses années passées à Meymac, trois enseignantes partent à la retraite :

À l'école élémentaire, Colette ESCURAT sera remplacée par Aurélie DECARRE venant de Limoges.

D'autre part, Catherine MUNOZ prendra la Direction.

À l'école maternelle, Laurence GARDY et Sylvie STIERS seront remplacées par Céline PLUNIAN (Vient de Peyrelevade) et Céline GARDON (Vient d'Ussel).

Bonne et heureuse retraite à toutes les trois !



## Séjours pour les jeunes : comme un air de liberté ...

L'Espace Jeunes organise un séjour « randonnée dans le Cantal », à Riom es Montagne du jeudi 22 juillet au mercredi 28 juillet ainsi qu'un « mini camp » près de Neuvic du mercredi 11 août au vendredi 13 août.

Pour le séjour dans le Cantal : Les jeunes seront logés sous tente (2 par tente). L'effectif est limité à 16 ados.

Le programme d'activités : mettra en avant la découverte du patrimoine naturel, artisanal et culturel du Cantal : randonnée, visites d'un château médiéval et d'une fromagerie...

Le Centre de Loisirs propose quant à lui, un séjour sportif à Bugeat du lundi 9 août au mercredi 11 août. L'effectif est limité à 24 enfants. Activités proposées : VTT, Raid multisports, swing golf ...

## UNE NOUVELLE « GRILLE DE TARIFS POUR LE CLSH » dès juillet 2021 :

Pourquoi une nouvelle grille ? Selon les ressources annuelles des familles, la grille de tarification était composée de 9 tranches avec des tarifs arrêtés au centime d'euro près... Vraisemblablement, cette grille a dû subir de nouveaux calculs lors du passage à l'euro en 2000. Pour les responsables du service CLSH, ces calculs relevaient d'un véritable « casse-tête chinois ... » Ils sont désormais simplifiés au dixième d'euro près afin d'éviter des comptes d'apothicaires !...

Sur conseils de la Caisse d'Allocations Familiales, trois nouvelles tranches ont été créées pour permettre une répartition plus équitable des tranches de revenus.

Dès cette année, la CAF accordera davantage de subventions pour l'organisation de séjours courts (type Bugeat) ou longs (type la Martière) ce qui favorisera la commune de Meymac porteuse de nombreux projets de ce type.

Cette nouvelle grille a été approuvée par le conseil municipal à l'unanimité et validée par la CAF.

NB : Ce travail fastidieux a été réalisé en amont grâce aux recherches et à la précieuse collaboration de Stéphanie, Nadine et Priscilla.

## Leçon de botanique au CLSH

L'équipe des « espaces verts » s'est rendue au centre de loisirs pour donner une belle leçon de botanique aux enfants. Les deux groupes de 11 petits et 15 grands encadrés par Priscilla, Sandrine, Sabrina et Jérémy, ont appris à repiquer des plantes dans des godets. Après des explications et une démonstration très techniques par Justine, Maurane et Paul Antoine, les enfants se sont transformés en jardiniers et ont repiqué chacun une fleur (cosmos, centaurée ou dahlia) ainsi qu'une laitue dans des petits godets tout en prenant soin de ne pas casser la tige !

Les enfants, avides de curiosité, en profitaient pour poser quelques questions :

Comment pousse une plante ? (Grâce aux racines qui permettent à la plante de se nourrir). Pourquoi le fond du godet est troué ? (Pour permettre à l'eau de s'évacuer à l'arrosage et ainsi éviter que la plante ne pourrisse)...

Tous les enfants sont repartis avec une plante et une salade qu'ils pourront de nouveau repiquer chez eux.

# Musical'été

**MEYMAC**  
Eglise Saint léger

**Musique ancienne**  
Ensemble beatus  
**5 août**  
**20h30**

**Musique baroque**  
Blessed Echoes  
**10 août**  
**20h30**

**Musiques d'Écosse**  
The curious Bards  
**16 août**  
**20h30**

**Bon appétit Messieurs !**  
Théâtre en plein air  
Festival de la Luzège  
**17 août 19h30**  
jardins de l'abbaye

**Autour de Bach**  
Ensemble baroque de Toulouse  
**22 août**  
**20h30**

Renseignements réservations  
05.19.60.00.30  
tarif unique 15€





## Programme été salle Frédéric Chopin à Lavour

Gilles et Christine RENARD vous proposent un programme très allégé en raison de la pandémie de covid19 et de la richesse du programme estival proposé par la ville de Meymac.

Jeudi 29 Juillet à 18h, Salle Frédéric Chopin, Conférence par le professeur Gilles RENARD, sur «Les dangers de la lumière bleue». A l'issue de la conférence, le Professeur répondra à toutes vos questions, puis nous partagerons un verre de l'amitié. Entrée libre

Mardi 24 Août à 16h, au Monastère du Jassonneix, Récital Chant et Violoncelle avec Dorothee THIVET (soprano) Maëlise PARISOT (violoncelliste). Libre participation



Le port du masque sera demandé sauf si le concert peut se tenir à l'extérieur et en fonction des nouvelles directives gouvernementales. Merci de votre compréhension.

RESERVATIONS VIVEMENT RECOMMANDÉES  
06 08 84 06 58 ou 05 55 95 14 89, à partir du 12 Juillet 2021

Musicalement vôtre  
Gilles et Christine RENARD





**Université de Limoges**  
SULIM Station Universitaire du Limousin

jours	Date	Intitulé
4	13 mai (9h) - 16 mai (17h)	Découverte des milieux naturels et semi-naturels de la Montagne Limousine
4	17 mai (14h) - 21 mai (12h)	Première approche des Bryophytes (Mousses, Sphaignes et Hépatiques)
3	26 mai (9h) - 28 mai (17h)	Reconnaissance visuelle et auditive des Oiseaux du Limousin
3	31 mai (14h) - 3 juin (17h)	Initiation à l'illustration botanique
3	31 mai (14h) - 3 juin (17h)	Araignées : apprendre à les connaître et les reconnaître
2	3 juin (14h) - 5 juin (12h)	Principes actifs des plantes
3	7 juin (14h) - 10 juin (12h)	Améliorer ses capacités d'herborisation lors d'inventaires botaniques, exemple avec les ZNIEFF
3	14 juin (14h) - 17 juin (12h)	Plantes indicatrices forestières
4	21 juin (14h) - 24 juin (12h)	Etude approfondie des Poacées du Limousin
3	5 juillet (14h) - 8 juillet (12h)	Reconnaissance pratique des familles botaniques
4	13 sept. (14h) - 17 sept (12h)	Initiation pratique à la reconnaissance des Fougères
4	20 sept (14h) - 24 sept (12h)	Perfectionnement en bryologie : les Pottiacées
3	4 oct (14h) - 7 oct (12h)	Les bases en géologie
2,5	7 oct (14h) - 9 oct (17h)	Champignons comestibles et toxiques de Haute-Corrèze - Initiation



ABBAYE SAINT ANDRÉ  
Centre d'art contemporain  
19250 Meymac



## UN GOÛT DE VACANCES DES SAVEURS D'ÉTÉ

du 10 juillet  
au 17 octobre 2021

Été rime avec vacances. C'est le temps des sorties, des marches en pleine nature, des bains de mer. C'est la période où l'on cueille des fruits, où l'on cultive son jardin, où l'on retrouve les siens, des amis, où l'on fait des rencontres. C'est camper, nager, se dorer sur la plage, faire de la voile du surf, du parapente, découvrir de nouveaux lieux, voyager. Du fait de la pandémie nous risquions de l'oublier. Par leurs oeuvres, leurs installations, les artistes invités en réactivent l'actualité, en ravivent les émotions.



Avec : Pierre Ardouvin, Daniel Beerstecher, Adrien Belgrand, Isabel Brison, Marion Charlet, Nina Childress, Gil Heitor Cortesão, Gregory Crewdson, Rosson Crow, Thibault Cuisset, Marc Desgrandchamps, documentation céline duval, Melissa Epaminondi, Carole Fékété, Julie C. Fortier, Louis Heilbronn, Ann Veronica Janssens, Yann Lacroix, Alexandre Lenoir, Jérémy Liron, Diana Markosian, Randa Maroufi, Olivier Masmonteil, Constance Nouvel, Julian Opie, Laurent Perbos, Joel Sternfeld.

### EXPOSITION

du mardi au dimanche, de 10h à 13h et de 14h à 19h  
à partir du 21 sept. de 14h à 18h  
Petit journal de visite - entrée payante  
05 55 95 23 30 - [www.cacmeymac.fr](http://www.cacmeymac.fr)



### VISITE COMMENTÉE

les mercredis à 15h (juillet-août)  
et sur rdv

### APÉRO ART ET HISTOIRE

jeudi 5 août à 18h30  
sur rdv au 05 87 31 00 57

# ARCHÉOLOGUEZ - VOUS !

**musée d'archéologie et du patrimoine marius vazeilles**

mardi au dimanche  
14h30 - 18h30  
matin sur réservation  
contact@mariusvazeilles.fr  
05 55 95 19 15

**JUILLET**

- MAR 13 JUIL / 18H - **Visite apéro concert** / les Cars
- JEU 15 JUIL / 15H - **Atelier jeune public** / musée
- SAM 17 JUIL / 15H - **Visite de site** / champ du Palais
- MER 21 JUIL / 15H - **Balade contée** / les Cars
- JEU 22 JUIL / 15H - **Atelier jeune public** / musée
- SAM 24 JUIL / 17H - **Visite concert** / Pièces Grandes
- MAR 27 JUIL / 15H - **Visite de site** / rdv musée
- JEU 29 JUIL / 15H - **Atelier jeune public** / musée
- JEU 29 JUIL / 18H30 - **Apéro Art et Histoire** / musée
- SAM 31 JUIL / 15H - **Visite de site** / les Pièces Grandes
- SAM 31 JUIL / 18H - **Conférence** / cinéma Meymac

**AOÛT**

- JEU 05 AOÛT / 15H - **Atelier jeune public** / musée
- SAM 07 AOÛT / 15H - **Visite de site** / champ du Palais
- MER 11 AOÛT / 15H - **Balade contée** / les Cars
- JEU 12 AOÛT / 15H - **Atelier jeune public** / musée
- SAM 14 AOÛT / 15H - **Visite de site** / les Pièces Grandes
- JEU 19 AOÛT / 15H - **Jeu de piste famille** / musée
- VEN 20 AOÛT / 18H - **Visite apéro concert** / les Cars

**SEPTEMBRE**

- SAM 18 SEPT / 14H - **Lecture de paysage** / rdv musée

**OCTOBRE**

- SAM 16 OCT / 18H - **Conférence** / cinéma Meymac
- SAM 30 OCT / 18H - **Table ronde** / cinéma Meymac

**RÉSERVATION OBLIGATOIRE**

Musée d'archéologie et du patrimoine Marius Vazeilles  
05 55 95 19 15 - contact@mariusvazeilles.fr

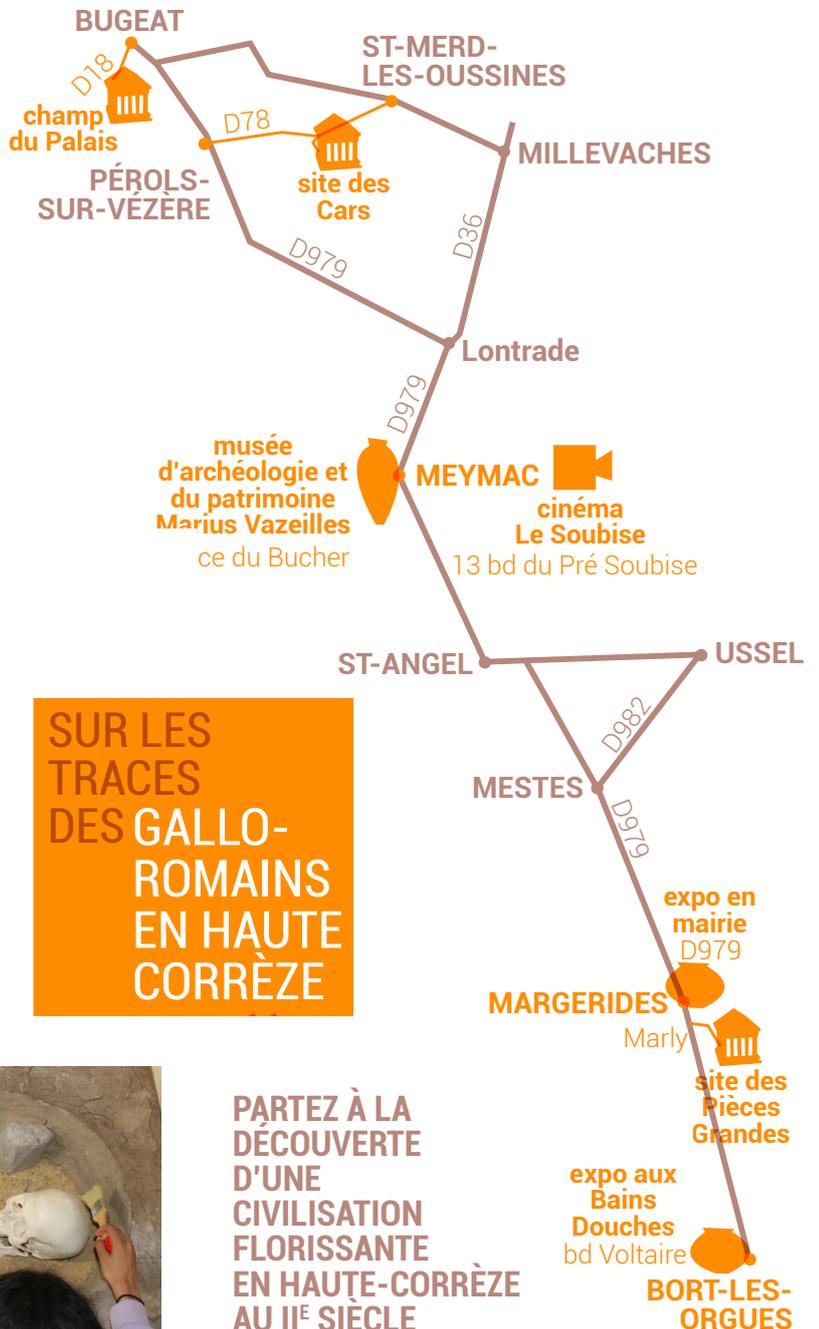
**AUTRES CONTACTS**

**Association du Bac des Cars**  
06 80 36 42 00 - www.site-gallo-romain-les-cars.com

**Office du Tourisme**  
05 19 60 00 30 - www.tourisme-hautecorze.fr

**Haute-Corrèze Communauté**  
06 98 64 30 80 - www.hautecorzecommunaute.fr

Des gorges de la Dordogne au plateau de Millevaches, partez à la découverte d'un sanctuaire antique sur le site des Pièces Grandes, mettez à jour vos connaissances au musée d'archéologie et du patrimoine Marius Vazeilles puis filez explorer une villa romaine sur le site des Cars.



## Meymac et la guerre de 1870

Depuis 1832, la conscription est basée sur un contingent d'hommes à pourvoir dans chaque canton et choisi lors d'un conseil de révision. Chaque homme tire un numéro qui est "mauvais" s'il est inférieur au nombre du contingent et "bon" au delà. En 1868, les mauvais numéros font un service de cinq années d'active et quatre de réserve. Les bons numéros sont exemptés mais sont versés dans une Garde nationale mobile de réserve pour une durée de 5 ans. Au déclenchement du conflit, les soldats du contingent, les "mauvais numéros", sont sous les drapeaux ou vont être rappelés dans leurs régiments et les gardes mobiles, les "bons numéros", vont être mobilisés.

### Les gardes mobiles

Les gardes mobiles du canton de Meymac sont mobilisés le 4 septembre 1870 dans le 2e Bataillon de mobiles à Tulle et sont incorporés à la 2e Armée de la Loire du général Chanzy. 61 Meymacois sont regroupés dans la 8e compagnie commandée par le capitaine Philippe Roger et participent à différents combats dans la région du Mans. Quatre d'entre eux décédèrent lors du conflit ou de ses suites.

- Antoine Vergne (1846-1870), scieur de long né à Continsouzas fils de Pierre et Antoinette Nouailles, fut déclaré apte et versé à la garde mobile de la Corrèze. Il décéda le 6 novembre 1870 à l'hospice du Mans où il avait été hospitalisé pour fièvre (typhoïde ?) quelques jours avant les combats de Châteauneuf-en-Thymerais du 16 novembre.

- Joseph Bourzeix (1846-1871) « garde mobile de la Corrèze, est décédé en cette commune (Thouars, Deux-Sèvres) ce jour d'hui (12 mars 1871) à 5 h du matin à l'hospice de cette ville, âgé d'environ 24 ans, né à Meymac ... célibataire, en garnison à Thouars ». Il était l'aîné des enfants de François Borzeix et Marie Mazaud, cultivateurs à La Jarrige.

- François Magnodeix (1844-1871), fils de cultivateurs de Lachaud-Grandval, Jean et Jeanne Maison, est décédé à Toulouse le 12 mars 1871. Sur son acte de décès : « est entré à l'hôpital militaire de St Michel le 10 mars 1871 et y est décédé le 12 du même mois à 8 heures et 1/2 du soir par suite de bronchite capillaire ... »

- Jean Magnodeix (1844-1871), fils d'Etienne et de Marie Couturier du Maschevalier, est décédé le 12 mars 1871 à l'hôpital militaire de Toulouse.

### Les soldats du contingent

Ce sont donc les soldats sous les drapeaux ou rappelés à la déclaration du conflit et qui combattirent dans l'est ou à Paris. Huit soldats moururent pendant le conflit

- Léonard Nouailles (1849-1871), fils de cultivateurs du Vert, fut mobilisé au 98e de ligne le 10 août 1870. Il mourut le 8 février 1871, rue Pernety à Paris dans l'ambulance, succursale du Val de Grâce, installée dans le pensionnat des Frères Maristes.

- Pierre Coste (1848-1870), cultivateur du village du Vert, affecté d'une claudication, fut dirigé au dépôt d'instruction du 79e de ligne à Tulle en décembre 1869 jusqu'au 25 mars 1870. Il fut mobilisé le 20 juillet suivant au 68e de Ligne qui fit partie de l'armée de Châlons. Il a été porté disparu dans les combats de Beaumont dans les Ardennes françaises le 30 août 1870.

- Jean Estager (1850-1862) fils de cultivateurs de Saint-Germain-le-Lièvre, incorporé au 9e bataillon de chasseurs à pied décéda à l'hôpital militaire de Grenoble le 3 décembre 1870.

- Auguste Mermet (1850-1871), fils d'aubergiste, était soldat au 65e régiment de marche quand il décéda le 18 mai 1871 à l'hôpital militaire de Saint-Cyr-l'Ecole. Le décès a été transcrit à Meymac le 13 août. Une note manuscrite dans les archives Treich-Laplène indique qu'il « a été incorporé au 68e de Ligne à Guéret le 15 octobre 1870, passé au 65e régiment de marche le 8 décembre 1870. Blessé devant Paris le 12 mai 1871, mort le 18 ».

- Antoine Becharias (1841-1870), cultivateur à Treich, était

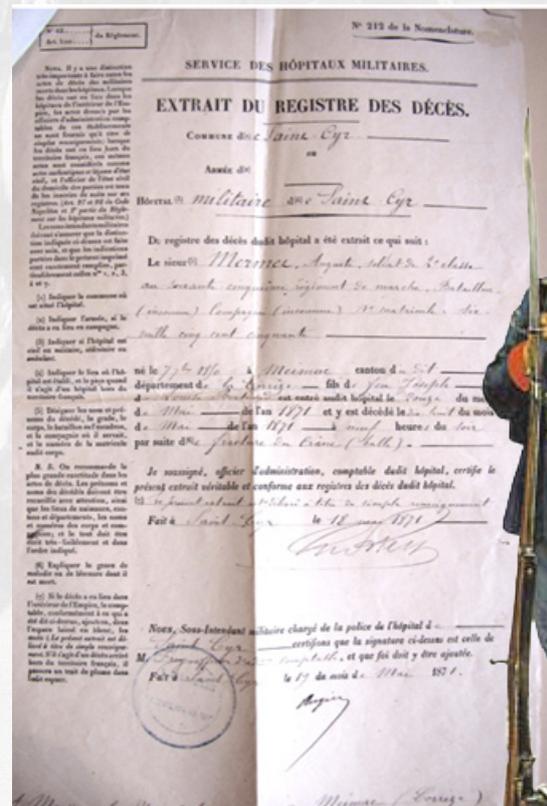
cavalier au 1er régiment de dragons en subsistance au 57e régiment d'infanterie de ligne en garnison à Montmedy dans la Meuse au déclenchement du conflit. Il y décéda le 8 septembre 1870 à l'ambulance de Montmedy, ayant sans doute été blessé lors du siège et bombardement de la ville le 5 septembre.

- Jean Chaumeil (1845-1870), fils d'un journalier scieur de long de la ville, était soldat dans la 3e compagnie du 3e bataillon du 82e de ligne qui participa à la bataille de Sedan : « Jean Sommeil (sic), âgé de 25 ans, né à Meymac, ... ayant eu le ventre traversé d'une balle à la bataille du premier septembre, est décédé à l'ambulance de cette commune (La Chapelle au nord-est de Sedan) hier, 8 octobre à 4 heures du soir ... »

- Léonard Fournol (1845-1870), fils d'un journalier scieur de long de la ville, fit son service militaire au 97e régiment d'infanterie. Il est mort le 3 août 1870 à l'hôpital militaire de Lyon.

- Jean Vialle (1843-1871), fils de cultivateur du Chadenier, mourut en janvier 1871 à Vitry, Seine, comme l'a établi un acte du tribunal civil du 23 juillet 1898. Son décès a été reporté à Meymac sur le registre des décès de 1871. En 1884, lors de la succession des parents de Jean Vialle, il est considéré comme « ayant quitté le pays depuis plusieurs années et dont le décès n'a pas été constaté. D'après son frère Léonard, il serait décédé le 29 ou 30 janvier 1871 au combat de Vitry (Seine) pendant l'invasion allemande ».

Ce sont les douze noms figurant sur la plaque installée sur le monument aux morts le 21 juin inaugurant une campagne nationale lancée à l'initiative du Souvenir français avec le concours des associations généalogiques.







**Philippe Brugère, Maire  
et le Conseil Municipal**



**Valérie Arnold-Gautier  
Présidente de la Fédération  
Française de Généalogie**

ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie organisée à l'occasion de la pose de la plaque commémorative à la mémoire des Meymacois morts au cours de la guerre de 1870.

La manifestation se déroulera le  
**le lundi 21 juin à 16 heures**  
au Monument aux Morts  
place Arthur Delmas à Meymac.

Pour la bonne organisation de cette manifestation, nous comptons sur votre compréhension pour nous transmettre votre réponse au 05.55.46.12.90 ou à accueil@meymac.fr



## Les «communards» meymacois

Le livre de Stéphane Trayaud, Oubliés de l'Histoire. Les Limousins de la Commune de Paris (1871) a permis de retrouver trois Meymacois plus ou moins impliqués dans la Commune et en tout cas arrêtés à la fin de la Semaine sanglante. Deux furent remis en liberté dans le courant de l'année 1871.

Pierre Cristal (1831-) fils de Pierre Cristal (1802-1873), scieur de long, et de Marie Beynas (1808-1885), était boulanger à Meymac à son mariage le 10 janvier 1854 avec Marie Gratadour (1836-1856) couturière. Celle-ci décède à 21 ans le 29 décembre 1856.

Lorsqu'il est arrêté en 1871, il est veuf, domicilié passage de l'Ourcq. Pendant la Commune il était affecté au 103<sup>e</sup> bataillon de la Garde nationale disposé dans le 14<sup>e</sup> arrondissement à l'Observatoire. Il fut incarcéré le 6 mai 1871 au fort de Quélern dans la presqu'île de Crozon qui fut l'un des principaux lieux de détention des Communards dans l'attente de leur déportation en Nouvelle Calédonie. Ce fut sans doute son sort comme garde national, au contraire des deux autres Meymacois qui, civils, obtinrent des non-lieux.

Thomas Coste (1838-) est né le 31 octobre 1838 au village du Bourg où ses parents Jean Baptiste Coste (1799-1887) et Léonarde Razel (1802-1871) étaient cultivateurs. Scieur de long il quitta Meymac pour la région parisienne où on le situe à Montreuil puis à Paris, rue de Reuilly en 1865. En 1867, il vit maritalement au 34 passage Tocanier avec Antoinette Meunier (1841-), couturière originaire elle aussi de Meymac où son père était sabotier. Il se marièrent à la mairie du 12<sup>e</sup> le 26 novembre 1867 et reconnurent alors une fille, Marie Louise, née le 11 juin précédent. Cette dernière a été mise en nourrice à Meymac où elle mourut le 8 mars 1868 « âgée de neuf mois dans la maison de la femme Gauterie ».



Arrêté, il fut détenu sur Le Fontenoy, un des pontons de Brest, avec 842 autres communards.

L'Électeur du Finistère d'octobre 1871 relate un témoignage du 30 septembre 1871. « Grâce à un fort vent debout et au courant contraire, il me fallut une heure et demie de navigation avant d'aborder le vaisseau le Fontenoy, commandé par le capitaine de vaisseau Bréart, qui a sous ses ordres toute l'escadre des pontons, si tant est qu'on puisse appeler une escadre une réunion de pareils navires. En passant le long de chaque ponton,

je voyais les ponts couverts de monde comme autant de navires d'émigrants et, en montant sur le Fontenoy, je trouvai les gaillards jusqu'à l'avant occupés par une masse épaisse de ces spécimens du progrès social que j'avais vus pour la première fois, il y a six mois, rassemblés dans les batteries de Belleville et de Montmartre, et plus récemment dans l'orangerie de Versailles et à Satory. Le commandant Bréart eut l'obligeance de me faire visiter son vaisseau, sur lequel 850 insurgés sont détenus. La moitié d'entre eux était sur le pont, s'amusant à jouer aux cartes, au loto et à d'autres jeux, tandis que, dans la batterie, une escouade était utilement employée à un lavage complet... »

Il fut mis en liberté par une ordonnance de non-lieu le 31 décembre 1871.



Antoine Leblanc (1829-) est né le 26 décembre 1829 fils de François Leblanc (1791-1867), sabotier, et de Légère Taguet (1798-), couturière de la ville. Une trace de lui apparaît en 1868 à Fontainebleau ; il est alors tailleur de pierres. Lorsqu'il fut arrêté en 1871, il demeurait rue Muller à Paris. Il fut détenu à Rochefort jusqu'à sa remise en liberté, sans doute pour non-lieu, fin août 1871.

Un quatrième Meymacois communard a été recensé dans la banque de données des « 1400 natifs du Limousin inculpés après l'écrasement de la Commune de Paris » créé par Alain Pérel du CGHML.

Léonard Nardoux, né le 7 mai 1841 dans une famille de cultivateurs du quartier d'Audy, fut avec ses trois sœurs et ses trois beaux-frères de la migration parisienne. Tous installés à Vanves, les garçons y étaient carriers et les filles blanchisseuses ou journalières. Léonard s'y maria le 15 janvier 1870 avec une blanchisseuse de la commune, Louise Philippine Jacquemard. Parmi ses témoins, un cousin, Philippe Madesclaire, lui aussi né à Meymac en 1841, était alors ébéniste à Paris au faubourg Saint Antoine. Léonard participait-il aux événements ou rendait-il visite à son cousin quand il fut arrêté ? Son cas peut sembler plus grave que ses compatriotes si on se réfère au non-lieu tardivement obtenu le 18 mars 1872 accordé par le Conseil de Guerre de Versailles.

1 <https://www.retro29.fr/1871-insurg%C3%A9s-commune-brest>

2 Revue n°23 de la revue Donte ses ? du CGHML.

## Majorité Municipale

Les quinze premiers mois de la mandature ont été marqués par la crise sanitaire et son cortège de restrictions qui ont empêché le travail dans des circonstances habituelles. Malgré ça, les commissions fonctionnent et ont pu se réunir à intervalles réguliers.

Parmi ces réunions, la commission «Travaux» a réfléchi sur l'aménagement du centre ville. Plusieurs propositions ont pu voir le jour, certaines d'entre elles ont été présentées au cours de la réunion avec les commerçants du centre-ville qui dans leur intégralité ont approuvé les conclusions auxquelles était parvenue la commission ; report du stationnement des véhicules vers les parkings, limitation du flux de voitures par un sens unique de circulation, priorité à la réalisation d'une vraie place de centre ville permettant à chacun d'en profiter. Avant toute décision, les habitants seront prochainement sollicités afin que leur avis, idées et propositions soient débattues. De leur côté, les enfants ont aussi été invités à s'exprimer sur ce qu'ils aimeraient trouver dans leur centre ville.

Cette démarche reste la nôtre : travail en commission, concertation avec les habitants et les commerçants et décision finale qui tiendra compte des débats précédents.

La démocratie participative est toujours bien vivante à Meymac, et c'est une bonne chose.

## Opposition Municipale

Nous tenons à vous remercier de votre participation aux élections départementales et d'avoir contribué à élire Sandra Charrière qui sera notre porte-parole pour Meymac.

Nous gardons une vigilance sur les dossiers en cours et évaluons la pertinence de leur faisabilité. Nous vous faisons part de quelques-unes de nos interrogations quant à :

- La vente de la licence IV vendue à un commerce de Meymac pour laquelle nous avons demandé que, en cas de revente de celle-ci, la licence reste sur Meymac.
- La Fontaine : le maire a reconnu le dysfonctionnement suite à une mauvaise façon de l'unique entreprise consultée et qui a exécuté les travaux.
- La borne électrique située sur la place des Porrots : suite à des remarques d'utilisateurs, la puissance de rechargement de véhicule électrique n'est pas suffisante pour permettre une charge de 2 véhicules simultanément. Nous nous sommes étonnés de la gratuité pour le rechargement.
- La chaufferie bois : une nébulosité quant au contenu du projet, la seule information connue est le coût de 1,4 millions d'euros.
- Achat du terrain pour la maison des seniors sans consultation des riverains ou réunion de quartier pour présenter le projet. Même s'il est difficile de trouver un emplacement idéal, ce terrain nous semble enclavé.
- Nous sommes étonnés qu'aucun marché public n'ait été passé sur les travaux et achats faits par la Mairie.

Nous vous souhaitons de passer un bel été ensoleillé et de vous ressourcer pour aborder la rentrée sereinement.

*Musical été*

Concert de clôture  
Dimanche 22 août - 20h30

# Autour de Bach



Ensemble Baroque  
de Toulouse  
sous la direction de Michel Brun

Clémence Garcia,  
soprano

**MEYMAC** Eglise St Léger



VILLE DE  
MEYMAC



*Vous allez vous plaire !*

Renseignements - réservations  
05.19.60.00.30

tarif unique 15€